



Bordeaux, le 13 mars 2015

à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux

Objet : Circulaire sur l'application DECADE

Monsieur le Recteur,

Nous avons eu connaissance de votre demande adressée aux directeurs des écoles concernant la nouvelle application DECADE : les directeurs sont priés de communiquer avant fin mars leurs coordonnées téléphoniques personnelles pour être contactés de manière directe lors d'une situation de crise.

Pour le SE-UNSA, il aurait été souhaitable que vous précisiez dans votre courrier que cette demande ne revêtait pas un caractère obligatoire.

Ceci est d'autant plus vrai pour les directeurs d'écoles qui ne sont pas pourvus de téléphone professionnel.

Votre demande envoyée de manière abrupte et sans explication complémentaire ne peut nous satisfaire malgré l'intérêt que pourrait revêtir cette demande lors de ce type de situation.

Il nous semble qu'une information préalable des organisations syndicales représentatives des personnels, dans laquelle auraient pu être précisées les situations de crise auxquelles vous faites référence, aurait été bienvenue.

Nous souhaiterions, Monsieur le Recteur, que vous informiez précisément les directeurs d'écoles du caractère non obligatoire de la demande et que vous leur précisiez quelques situations de crise.

Espérant que vous donnerez une suite favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre considération respectueuse.

Christian BASSET
Secrétaire Académique

Jérôme BOUSQUET
Secrétaire départemental
du SE-UNSA 24

Céline GRAVELLIER
Secrétaire départementale
du SE-UNSA 33

Christophe NOWACZECK
Secrétaire départemental
du SE-UNSA 40

Sylvain PICARD
Secrétaire départemental
du SE-UNSA 47

Franck HIALE
Secrétaire départemental
du SE-UNSA 64